

Procès-verbal du conseil municipal de Laveissière du 4 décembre 2020

Présents : Daniel Meissonnier, Nadine Rodier, Lucien Queille, Christian Doniol, Isabelle Brunhes, Eric Chalbos, Alexandre Albisson, Bruno Berthui, Fabien Vidal, Joëlle Terrisse, Béatrice Bertrand, Fabien Lagloire, Emmanuel Rigal.

Représentés : Géraud du Jonchay (représenté par Fabien Vidal), Maylis du Jonchay (représentée par Alexandre Albisson)

Secrétaire de séance : Alexandre Albisson

La séance commence à 18h30.

Daniel Meissonnier propose d'ajouter 2 délibérations à l'ordre du jour (réponse à la candidature d'un agent en maçonnerie et facturation du déneigement du service technique communal au syndicat mixte du Lioran).

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Approbation du procès-verbal du 23 octobre 2020

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Grand site du puy Mary

Le président du syndicat mixte du Grand site du puy Mary – Volcan du Cantal, Philippe Fabre, et son directeur, Jean Privat, présentent leur projet d'extension du périmètre du Grand site aux communes de Laveissière, Saint-Jacques-des-Blats, Salers et Thiézac. Ils rassurent sur le développement de la station du Lioran qui ne sera pas entravé par l'adhésion au Grand Site du Puy Mary – Volcan du Cantal. Ils confirment que les nouvelles communes adhérentes n'auront pas à être solidaires du passif du Grand site du puy Mary et qu'elles ne seront solidaires que des potentielles dettes contractées à partir de la date de leurs adhésions. La cotisation annuelle serait de 3.600€. Philippe Fabre et Jean Privat, après avoir répondu aux questions, quittent la salle.

Le conseil procède au vote à main levée : 13 pour, 2 abstentions (Géraud du Jonchay, Maylis du Jonchay).

Permanences des soins au Lioran

Daniel Meissonnier présente une convention trisannuelle avec la société URG. Il informe que la clause COVID n'a pas été ajoutée au contrat, contrairement à l'accord qui avait été conclu

par téléphone, et que cela signifierait qu'il faudrait payer même si la station est fermée à Noël. Il propose que la délibération soit votée à condition que cette clause COVID soit rajoutée. Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Conventions diverses (placiers, parking de Font d'Alagnon)

Daniel Meissonnier présente une convention annuelle pour les agents placiers au Lioran. Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Daniel Meissonnier présente une convention avec la société SNC Les Montagnes pour la mise à disposition gracieuse du parking de la société à Font d'Alagnon. Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Frais de secours au Lioran

Daniel Meissonnier présente le nouveau tableau des frais de secours sur les pistes de la station de ski. Il y a 11% de non-recouvrement (notamment dû à la délivrance de fausses identités) et propose que ces non-recouvrements soient facturés à la SAEM la saison suivante pour inciter la SAEM à mieux prendre les identités des personnes prises en charge afin d'éviter la délivrance de fausses identités. Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Navettes de la vallée

Daniel Meissonnier présente une offre de la société Ouvrier (160€/jour TTC) qui s'ajoute à celle de la société Pons (389€TTC/jour). Il propose de réaliser une convention avec Ouvrier pour la saison à venir en y ajoutant une clause COVID qui désengagerait la commune en cas de fermeture de la station. Le conseil procède au vote à main levée : 14 pour, 1 contre (Christian Doniol).

Projet camping

Daniel Meissonnier présente le projet de reprise du camping. Le CIT doit établir un cahier des charges pour que la commune puisse faire un appel d'offre. Il propose que le conseil vote pour que le CIT s'occupe du dossier et lance la procédure. Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Défibrillateur de HTC

Daniel Meissonnier informe qu'il manque un défibrillateur sur le territoire communal. Il propose de faire un groupement d'achat avec Hautes Terres Communauté. Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Motion GR4

Daniel Meissonnier informe du projet de modification du tracé du GR4 et de la motion de HTC de délibérer contre ce projet par solidarité avec les communes concernées. Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Appel à projet hébergements saisonniers

Daniel Meissonnier informe que la région travaille sur les hébergements des saisonniers. Il propose de faire le montage du dossier pour le camping (bornes électriques, isolation des bâtiments) et de faire le montage financier.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Dossier Ecofinance

Daniel Meissonnier informe qu'Ecofinance a réalisé une étude qui indique qu'il y aurait une économie de 3.700€ à réaliser sur les taxes foncières des propriétés de la commune. Béatrice Bertrand informe que la CCID peut faire ce travail gratuitement. Daniel Meissonnier propose donc de ne pas donner suite à la proposition d'Ecofinance.

Travaux en régie éligible au FCTVA

Daniel Meissonnier informe que la commune peut récupérer la TVA sur les travaux réalisés en régie.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Taxes ordures ménagères

Daniel Meissonnier informe que la commune peut faire facturer la taxe des ordures ménagères à ces locataires.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Agent maçon

Daniel Meissonnier informe qu'un nouveau candidat s'est présenté pour le poste de maçon en CDD de 3 ans et propose de répondre favorablement à sa candidature. Lucien Queille informe que ce candidat a les compétences requises.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Déneigement pour le syndicat mixte

Daniel Meissonnier informe que les heures de déneigement effectuées par la commune en renfort sur la station peuvent être facturées au syndicat mixte du Lioran.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Affaires diverses

RIFSEEP

Daniel Meissonnier informe que le versement du CIA est devenu obligatoire, mais qu'il est à fixer par le maire. Il propose de réaliser une grille pour attribuer ces primes et de fixer une enveloppe globale en collaboration avec la commission budget et les adjoints en charge du personnel.

Pont de la Devèze

Daniel Meissonnier informe que l'assureur de la société Eiffage s'accorde de transiger sur la moitié de la somme (48.500€). Depuis, Eiffage a débouté son assureur et dit qu'elle n'est pas responsable. Le maire informe qu'il souhaite poursuivre l'action en justice.

Commission école

Nadine Rodier informe que la commune a reçu un formulaire de manifestation d'intérêt et s'interroge sur la signification de ce formulaire qui pourrait être de mauvais augure. Elle informe qu'elle a commencé à remplir ce formulaire avec Béatrice Bertrand, puis avec la commission école. Une prochaine réunion est prévue le 7 décembre à 17h30 avec le directeur et une délégation de parents pour finir de compléter ce formulaire.

Cofor

Alexandre Albisson informe que l'Etat va créer un plan de relance pour reboiser les parcelles forestières touchées par le scolyte. Il y aurait entre 40 et 80% de subventions. Il y a encore des discussions et les dossiers de demande ne seraient à envoyer qu'à partir de 2022. Thomas Petit a déjà fait remonter le cas de Laveissière. Alexandre Albisson informe que la commune doit se tenir prête à répondre à ce plan de relance.

Requête

Alexandre Albisson relaye une demande de Gisèle Dufour, concernant le problème des déjections canines près de l'école, de l'église et du monument aux morts. Elle demande si la commune ne pourrait pas s'inspirer de ce qui vient d'être mis en place à Murat : c'est-à-dire offrir 15 sacs individuels aux propriétaires de chien pour les inviter à ramasser, puis, s'il n'y a pas d'amélioration, instaurer une amende dissuasive (35€ à Murat). Daniel Meissonnier prend en compte la demande.

Projet d'inauguration de l'école de Laveissière

Alexandre Albisson propose de donner le nom de Marguerite Teillard-Chambon à l'école de Laveissière. Il indique que ce serait une manière de rendre hommage à cette femme de lettres originaire de Laveissière et de donner une protection à l'école en la plaçant sous le patronage d'une personnalité reconnue. Daniel Meissonnier soutient le projet et propose à Alexandre Albisson et Nadine Rodier de s'en occuper. Dans un premier temps, le projet sera présenté à la commission école du 7 décembre.

CCAS

Nadine Rodier informe que les colis de Noël seront distribués avant les vacances de Noël et que les bénévoles seront contactés prochainement.

Camping

Isabelle Brunhes informe qu'une visio-conférence aura lieu avec les candidats à la reprise du camping mardi prochain. Elle ajoute qu'il serait important qu'ils puissent être en place dès cet hiver pour assurer la saison, sans engager la commune pour la reprise du camping.

Visio-conférence

Géraud du Jonchay propose que la mairie se dote d'un équipement pour des visio-conférences afin que les conseillers absents puissent assister aux séances en ligne. Daniel Meissonnier prend en compte la demande.

La séance est levée à 22h10